

**Rapport de la 2<sup>ème</sup> Réunion du Comité de pilotage (vidéoconférence) du Projet :**  
**« Renforcement des capacités institutionnelles du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) contribuant à l'amélioration de la gouvernance transfrontalière de l'eau en Afrique »**  
**Les 26 et 27 août 2020**



## Table des matières

<b>Liste des abréviations</b> .....	3
<b>Introduction</b> .....	4
<b>1. Objectifs de la réunion du Comité de pilotage</b> .....	4
<b>2. Cérémonie d'ouverture</b> .....	5
<b>3. Présentation et examen de l'approche adaptative et du rapport de progrès du projet RAOB-PNUD/FEM et discussions</b> .....	6
3.1. <i>Présentation succincte de l'approche adaptative</i> .....	6
3.2. <i>Présentation du rapport de progrès du projet RAOB-PNUD/FEM</i> .....	6
3.3. <i>Synthèses des discussions sur l'approche adaptative, le rapport de progrès et les décisions prises par le CPP</i> .....	7
<b>4. Présentation et adoption du rapport final de l'EMP et réponses aux recommandations de l'EMP</b> .....	8
4.1. <i>Le rapport d'évaluation à mi-parcours</i> .....	8
4.2. <i>Les recommandations formulées par le consultant</i> .....	9
4.3. <i>Examen des recommandations par le CPP et projet de réponses</i> .....	10
<b>5. Présentation et Examen de la demande d'extension</b> .....	14
5.1. <i>Présentation et examen du plan de travail (juillet 2020 – Decembre 2021)</i> .....	14
5.2. <i>Présentation et examen de la lettre de demande d'extension</i> .....	14
<b>6. Conclusions et recommandations finales de la réunion du CPP</b> .....	14
<b>Clôture</b> .....	15
<b>Annexe 1 : TDR et agenda de la réunion</b> .....	16
<b>Annexe 2 : Liste des participants à la réunion du CPP</b> .....	19
<b>Annexe 3 : lien Gdrive des documents de travail de la réunion</b> .....	20
<b>Annexe 4 : Recommandations détaillées</b> .....	20

## Liste des abréviations

AGWIS	: Système Africain d'Information sur les Eaux Souterraines
AMCOW	: Conseil des Ministres Africains de l'Eau (CMAE)
BAD	: Banque Africaine de Développement
BC	: Bureau de Coordination
CER	: Commission Economique Régionale
CICOS	: Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha
CIWA	: Cooperation in International Waters in Africa
CPP	: Comité de Pilotage du Projet
EMP	: Evaluation à mi-parcours
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
OMVS	: Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RAOB	: Réseau Africain des Organismes de Bassin
SADIEau	: Système Africain de Documentation et d'Information sur l'Eau
STP	: Secrétariat Technique Permanent
UGP	: Unité de Gestion du Projet
UNESCO	: Agence des Nations Unies pour l'Education, la Culture et la Science

## Introduction

Les 26 et 27 août 2020, le projet « **Renforcement des capacités institutionnelles du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) contribuant à l'amélioration de la gouvernance transfrontalière de l'eau en Afrique** », financé par le FEM, a tenu sa deuxième réunion du Comité de Pilotage (CPP) par vidéoconférence avec l'appui technique du PNUD/Ile Maurice. Ont pris part à cette réunion virtuelle, tous les membres du comité de pilotage composé comme suit :

- Le RAOB, principal bénéficiaire du projet à travers son Bureau de Coordination représenté par deux membres par sous-région africaine (Ouest, Est, Nord, Centre et Sud) en plus d'AMCOW ;
- L'OMVS en tant qu'agence d'exécution du projet ;
- L'UNESCO en tant qu'agence d'exécution du projet ;
- Le PNUD en tant qu'agence de mise en œuvre du projet.

La liste des participants est attachée en annexe 2.

La réunion s'est déroulée sur la base des documents de travail relatifs à la réunion qui ont été envoyés aux participants avant la réunion. Il s'agit :

- Du rapport technique et financier du projet juin 2018 – juin 2020 ;
- Du plan de travail 2018 – 2021 reporting ;
- Du plan de travail 2020-2021 Extension ;
- De la note explicative de l'approche alternative du projet ;
- Du document de réponses des recommandations de l'évaluation à mi-parcours ;
- Du draft de lettre de la demande d'extension.

Les documents sont également disponibles sur Google Drive à travers le lien :

[https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1ER2loxdSDOk5q\\_miOSs6d2-NnrB-KtSn](https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1ER2loxdSDOk5q_miOSs6d2-NnrB-KtSn)

Avant le démarrage des activités de la réunion, certaines règles de base relatives à la plateforme de vidéoconférence ZOOM ont été partagées avec les participants par le responsable technique de l'organisation de la réunion basé au PNUD/Ile Maurice.

### 1. Objectifs de la réunion du Comité de pilotage

Deux objectifs principaux ont été assignés à cette réunion :

- L'examen et l'adoption du rapport final de l'évaluation à mi-parcours du projet (EMP) ;
- L'examen et l'adoption de la demande d'extension de la durée du projet (cf., TDR en annexe 1).

## 2. Cérémonie d'ouverture

La réunion a été présidée par Mme la Présidente du RAOB et a connu la facilitation du Chef du Projet RAOB-PNUD/FEM.

Les allocutions d'ouverture ont été prononcées par ordre chronologique suivant :

- Le Secrétaire Technique Permanent (STP) du RAOB, **M. Hamed Diane SEMEGA**, Haut-Commissaire de l'OMVS

L'essentiel des propos du STP étaient axés sur les importants résultats accomplis par le projet RAOB-PNUD/FEM malgré les difficultés énormes qui ont émaillé la mise en œuvre du projet et face auxquelles, une approche adaptative concluante a été mise en marche par l'Unité de Gestion du projet (UGP) pour arriver aux résultats obtenus. Il a aussi rappelé l'importance pour la viabilité du Réseau, d'aller vers une approche programme au lieu d'une approche projet qui laisse incertains les lendemains du Réseau.

- La représentante du PNUD/FEM, **Mme Akiko YAMAMOTO**

Mme Yamamoto, en tant que représentante de l'agence de mise en œuvre, a rappelé l'importance de la tenue des réunions du Comité de Pilotage dans la vie d'un projet, recommandée au moins une fois par année. Elle a, à cet effet, souligné la pertinence de celle du projet RAOB-PNUD/FEM qui examine l'EMP et la demande d'extension du projet et enfin, elle a mis l'accent sur les décisions et les approbations qui doivent être prises par le CPP. Celles-ci sont très importantes et doivent contribuer à aider le projet à atteindre avec succès ses objectifs de façon durable.

- Le Secrétaire Exécutif de l'AMCOW, **M. Canisius KANANGIRE**

Le Secrétaire Exécutif de l'AMCOW a centré ses propos sur la nécessité de collaboration et de coordination entre l'AMCOW et le RAOB pour contribuer ensemble à la Vision Africaine de l'Eau pour 2025. Il a rappelé la mission toujours pertinente du RAOB face aux défis de l'eau dans le Continent. Cependant, selon lui, le Réseau a besoin de revoir sa structuration, ses capacités, etc. A cet égard, AMCOW, a-t-il indiqué, est prêt et réitère sa disponibilité et sa volonté d'appuyer le Réseau dans ce sens à travers un partenariat solide et une effective collaboration afin que le RAOB puisse fournir les conseils nécessaires à l'Afrique en matière de gestion des eaux transfrontalières.

- La Présidente du RAOB, **Mme ENAW** née **Judith Efundem Agbor**, Secrétaire Général de la CICOS

La Présidente du RAOB a souhaité la bienvenue à tous les participants de la réunion et leur a adressé ses vifs remerciements, plus particulièrement au PNUD/FEM dont le financement a permis au RAOB de redécoller. Elle a rappelé les défis et les ambitions sur lesquels le Réseau doit se pencher :

- Créer et maintenir les synergies entre membres ;

- Créer des systèmes de financements durables ;
- Travailler étroitement avec AMCOW ;
- Ancrer les programmes du RAOB dans les priorités et les ambitions des CER ;
- Participer activement au forum mondial de l'eau Dakar 2021.

Poursuivant son propos, elle a insisté sur le besoin pour le RAOB de se rendre pertinent non seulement pour ses membres mais aussi pour toutes les communautés dépendantes de l'eau, de servir de lien d'initiatives conjointes et de permettre le développement des outils collectifs pour une bonne gestion des ressources en eau transfrontalière. Toutes les décisions prises lors de cette réunion doivent aller dans ce sens, a-t-elle précisé.

### **3. Présentation et examen de l'approche adaptative et du rapport de progrès du projet RAOB-PNUD/FEM et discussions**

Avant la présentation de l'approche adaptative et du rapport de progrès, le chef de Projet, M. Abdoulaye NDIAYE, a fait une brève présentation des TDR rappelant les objectifs et les résultats attendus de la réunion et celle de l'ordre du jour. Cet ordre du jour a été adopté tel que présenté. Toutefois, il a subi quelques légères modifications le lendemain, compte tenu des résultats atteints le premier jour. (cf., annexe 1, TDR).

#### **3.1. Présentation succincte de l'approche adaptative**

L'Approche Adaptative appelée au départ approche alternative a été soumise à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage pour adoption. Pour rappel, c'est une des recommandations de l'évaluation à mi-parcours qui stipulait que l'approche prônée par l'Unité de Gestion du Projet dans la mise en œuvre des activités était officieuse et suggérait qu'elle soit documentée et validée par le CPP. C'est à cet effet, qu'elle a été rédigée par l'UGP. L'approche adaptative consiste, au regard des limites décelées lors du démarrage du projet, à créer les conditions de durabilité des résultats du projet, en privilégiant davantage les activités de la composante 1 axées sur le positionnement stratégique du RAOB tout en déclinant les perspectives pour la durée restante du projet y compris la période d'extension (cf., **annexe 3**, lien Gdrive, document approche alternative).

#### **3.2. Présentation du rapport de progrès du projet RAOB-PNUD/FEM**

Un rapport de progrès du projet couvrant la période allant de juin 2018 à juin 2020 a été présenté aux participants. Il s'agit d'une présentation compilant les réalisations des deux agences d'exécution du projet, que sont l'OMVS et l'UNESCO, durant les deux années écoulées et une synthèse de l'exécution budgétaire pour chacune de ces agences. Les différentes activités menées par l'OMVS entrent en droite ligne avec l'approche adaptative et concernent ainsi la revitalisation du RAOB (Réunion du Conseil, renforcement du SADIEau, communication, renforcement des partenariats clés, participation à des événements internationaux...etc.). Pour l'UNESCO, ses activités sont axées sur la gestion des eaux souterraines (mise en place de AGWIS, notes conceptuelles pour le Comité technique RAOB sur les eaux souterraines, et pour la formation sur la gouvernance et la gestion des eaux souterraines) (cf., document rapport de progrès en annexe 3, lien Gdrive,).

### 3.3. Synthèses des discussions sur l'approche adaptative, le rapport de progrès et les décisions prises par le CPP

Le tableau suivant résume les commentaires, questions et réponses qui ont suivi la présentation de l'approche adaptative et le rapport de progrès. Il faut noter que, en grande majorité, les questions discutées durant la réunion et décrites dans le tableau ci-dessous, ont été recueillies par l'UGP à partir des questions/commentaires envoyés par les participants par écrit avant la tenue de la réunion. Les réponses dans ce tableau sont les conclusions des discussions pendant la réunion. Cette méthode a été utilisée pendant tous les travaux de la réunion, et était nécessaire compte tenu des contraintes liées à la vidéoconférence (gestion du temps, connexion, niveau de concentration...etc.).

<b>Commentaires/questions</b>	<b>Réponses</b>
Taux d'exécution Budget volet UNESCO	- L'UNESCO va apporter les rectificatifs et envoyer le document aux membres du CPP ;
Information sur l'état d'exécution du Contrat pour le SADIEau	- Un contrat a été signé entre l'OMVS et l'OIEAU ; - Un rapport préliminaire a été déposé par l'OIEAU ; - L'UGP est en attente des réactions des points focaux sur les TDR partagés ; - Le volet UNESCO n'a pas encore été signé avec l'OIEAU.
Rapport financier peu détaillé	- L'UGP a partagé un rapport financier détaillé avec les membres du CPP à la veille de la réunion.
Statistiques sur la communication (réseaux sociaux et site web)	- L'UGP a donné des réponses sur le nombre de visites sur les pages Twitter, Facebook et LinkedIn. - L'UGP invite les membres du Réseau à partager leurs événements dans le site du RAOB ; - La Présidente du RAOB appelle l'UGP à partager les chiffres exacts demandés avec les membres.
Suivi de la formation sur le Droit International	- Le projet va financer des initiatives d'application de la formation à des cas pratiques au profit des membres du RAOB (éventuellement en partenariat avec le GWP).
Teneur de la signature de la convention entre l'UNESCO et l'OMVS	- Cette convention ne concerne pas le RAOB et doit être retiré du rapport ; - L'UGP est invitée à ne pas noyer les activités du RAOB dans celles de l'OMVS et vice-versa.
Groupes d'actions pour le forum Dakar 2021	- L'UGP a contacté les différents membres par rapport aux groupes thématiques auxquels ils voudraient participer, 7 réponses ont été reçues pour le moment, la majorité souhaitant adhérer au groupe Coopération.
Approche adaptative/susceptible de changer les objectifs initiaux du projet	- L'UGP a indiqué que les résultats et produits du projet ne changent pas. C'est la stratégie de mise en œuvre qui est adaptée à la réalité sur le terrain qui a changé du fait du gap de 4 ans entre le début de formulation du projet et son début d'exécution - Le PNUD a rappelé que la procédure FEM ne permet pas d'effectuer des changements des résultats attendus et objectifs du projet.
Etat d'exécution des 16 résolutions du dernier Conseil du RAOB	- L'UGP a expliqué les avancées significatives relatives notamment aux résolutions concernant la préparation du

	plan d'action 2020 – 2024 (seconde version du draft en cours de traduction), les cotisations (correspondances envoyées à tous les membres faisant le point et la collecte), la désignation des points focaux (14 recueillis sur les 20 membres), la participation au forum mondial de l'eau Dakar 2021 (suivi ayant permis l'inscription de 7 membres aux groupes de travail du forum), la collaboration avec la CIWA et avec la BAD (identification de projet à appuyer par ces partenaires).
Détails sur la contribution de L'OMVS au projet	- L'UGP a apporté des réponses sur la contribution de l'OMVS évaluée en nature (l'OMVS fournit les locaux, l'électricité, l'appui technique, etc.). Un rappel des autres contributions qui devaient être faites par certains partenaires (AMCOW, GWP) a été également fait.
Primauté de la composante 1 sur la composante 2	- L'UGP a donné les explications dans la note explicative de l'approche adaptative. Il s'est agi de mettre l'accent sur la composante 1, qui concerne la revitalisation du RAOB, avant de mettre en œuvre certaines activités de la composante 2 pour des raisons de durabilité.

A la suite des discussions, les décisions suivantes ont été prises :

- **Les membres du Comité de pilotage ont unanimement adopté l'approche adaptative proposée par l'UGP ;**
- **Les membres du Comité de pilotage ont unanimement approuvé le rapport de progrès présenté.**

#### **4. Présentation et adoption du rapport final de l'EMP et réponses aux recommandations de l'EMP**

##### **4.1. Le rapport d'évaluation à mi-parcours**

L'examen du rapport d'EMP constitue l'un des principaux points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du CPP. Les EMP sont requises pour tous les projets financés par le PNUD/FEM. C'est dans ce cadre que celle-ci a été commanditée par le PNUD qui a recruté un consultant indépendant pour mener l'étude. Les travaux du Consultant ont commencé en janvier 2020 mais n'ont pas pu se poursuivre comme prévu à cause de la pandémie de la Covid 19. Lors de sa présentation, le consultant a mis l'accent sur les points suivants :

- Les objectifs de l'EMP ;
- La méthodologie utilisée et les difficultés rencontrées ;
- Les changements effectués dans le rapport après réception des commentaires des principales parties prenantes dont les membres du BC du RAOB, l'OMVS, l'UNESCO, et l'UGP ;
- Les constats et les conclusions de l'EMP ;
- Les recommandations de l'EMP (cf., annexe 3, lien Gdrive, rapport d'EMP et Présentation Power Point du rapport d'EMP).



En ce qui concerne les recommandations, le consultant a attiré l'attention du CPP sur leur importance par rapport à l'avenir du projet. Ces recommandations sont formulées pour renforcer le cadre de gouvernance du projet et permettre de progresser vers les résultats et les objectifs fixés. Elles concernent notamment la validation de l'approche adaptative du projet, le renforcement de la collaboration et la coordination avec les parties prenantes clés c'est-à-dire d'une part, avec l'AMCOW et d'autre part, entre les deux agences d'exécution, l'OMVS et l'UNESCO, le redimensionnement des indicateurs du projet avec la nouvelle approche conformément au budget disponible et la création au plus vite possible, des conditions favorables pour implémenter les actions sur le terrain.

Avant de passer en détail les différentes recommandations formulées, le consultant a rappelé qu'elles ne sont pas absolues et ne doivent pas être considérées comme des prescriptions obligatoires. Les recommandations peuvent être acceptées par le CPP comme elles peuvent être rejetées totalement ou partiellement. Cependant, pour les recommandations non acceptées totalement ou partiellement, le CPP doit fournir des justifications. Aussi, pour leur mise en œuvre, des orientations claires sont requises notamment sur la manière dont elles seront réalisées avec à l'appui d'exemples concrets.

La version finale produite par le Consultant à la suite des commentaires reçus a été partagée avec les membres du CPP par le PNUD/Ile Maurice durant le premier jour de la réunion.

#### 4.2. Les recommandations formulées par le consultant

Les principales recommandations de l'EMP sont résumées ci-dessous, et présentées avec plus de détails dans la section 4.3 qui suit :

- 1) Prendre toutes les mesures nécessaires pour aider le RAOB à renforcer ses relations avec AMCOW ;
- 2) Réduire la composition du comité de pilotage du projet ;
- 3) Établir des accords de coordination et de collaboration solides entre les deux agences d'exécution du projet, OMVS et UNESCO ;
- 4) Formuler, officialiser et valider l'approche alternative du Projet ;
- 5) Examiner le plan de travail et le budget du projet conformément à la recommandation ci-dessus, et préparer les indicateurs SMART révisés et les cibles pour une réussite du projet ;
- 6) Demander une prolongation d'un an du projet (ou plus si possible) sans augmentation du budget (à condition de démontrer les progrès par rapport à chacune des recommandations ci-dessus, et que chaque membre du CPP a expressément demandé la prolongation par écrit) ;
- 7) Même avec l'extension du projet, le temps sera court pour que le projet atteigne tous ses objectifs. Des mesures doivent donc être prises pour accélérer la mise en œuvre des activités de fond pour la production des extraits du projet – sinon, le projet risque de seulement fournir les fonds nécessaires pour alimenter des processus administratifs;
- 8) Recommander à l'UNESCO, conformément à l'engagement pris dans le document de projet, de soutenir pleinement l'UGP dans ses efforts de coordination, ce qui comprend la soumission régulière et en temps opportun de tous les plans de travail complets et rapports d'étape et financiers ;

- 9) Renforcer la gestion et l'efficacité du projet (Reconnaitre que l'assistante de projet de l'UGP joue réellement un rôle technique, adapter le titre du poste et la rémunération de manière appropriée. Commencer immédiatement avec l'utilisation de réunions virtuelles pour toutes les activités).

A la suite de la présentation des recommandations, certains commentaires /observations suivants ont été soulevés par les membres du CPP :

- Le PNUD a précisé que l'EMP fourni des idées sur les résultats et impacts du projet au-delà de la période d'exécution des activités et il est important pour le CPP de distinguer les recommandations à l'endroit du RAOB et celles à l'endroit du projet. Le PNUD a attiré l'attention sur les réponses qui doivent être apportées aux recommandations. Pour les recommandations de l'EMP, le PNUD, les agences d'exécution, et l'UGP doivent être tenus pleinement informés des décisions prises parce qu'elles auront des impacts sur la durabilité des résultats et au-delà de l'emprise du projet.
- Le Secrétaire Exécutif d'AMCOW est revenu sur les propos soutenus à l'ouverture. Selon lui, le RAOB a une mission pertinente mais elle reste toujours une institution faible et ces faiblesses sont bien antérieures au Projet d'où la composante 1 qui porte sur son renforcement. Le RAOB et l'AMCOW ont besoin de se coordonner, de créer des synergies et d'appuyer la gestion des bassins et lacs en Afrique. Pour cela, la structure et le positionnement du RAOB doivent être revus pour faire du Réseau l'instrument, le bras technique souhaité pour l'AMCOW et l'Afrique. Le Secrétaire Exécutif est revenu sur les capacités de l'UNESCO en matière de gestion des eaux souterraines notamment en Afrique Australe et l'invite à faire un transfert de ses capacités au RAOB durant cette collaboration. Pour la demande d'extension, les 12 mois supplémentaires demandés doivent être, si possible, consacrés à la restructuration du RAOB pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle en tant que bras technique d'AMCOW. Selon lui le RAOB peut porter cette demande d'extension au nom du Comité de pilotage et il n'est donc pas nécessaire que chaque membre fasse une correspondance.

#### 4.3. Examen des recommandations par le CPP et projet de réponses

A la suite de la présentation du rapport de l'EMP et de ses recommandations détaillées, il a été retenu de revenir sur chaque recommandation en vue d'examiner les modalités de leur mise œuvre et de les approuver ou les amender si nécessaire. Sur la base des discussions et des décisions prises, l'UGP devra préparer le draft du projet de réponses aux recommandations à soumettre au PNUD et la Présidente du RAOB avant d'être envoyé officiellement au PNUD. Les recommandations détaillées sont jointes en annexe 4 du rapport.

Le tableau suivant présente les recommandations, des réponses/commentaires sur les recommandations, les décisions prises par le CPP et les observations.

Recommandations (R)	Réponses/Commentaires	Décision	Observations
<b>R1 : Prendre toutes les mesures nécessaires pour aider le RAOB à renforcer ces relations avec AMCOW</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relations déjà dynamiques entre AMCOW et le RAOB mais doivent être améliorées dans la durabilité et à travers ce projet. ;</li> <li>- Mutualisation des plans d'action du RAOB et de l'AMCOW en perspective.</li> <li>- Rencontre de haut niveau entre les dirigeants des deux institutions à organiser (étape primordiale).</li> </ul>	<b>Recommandation entièrement adoptée</b>	
<b>R2 : Réduire la composition du comité de pilotage du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réduction des représentants du RAOB par Sous-région a été perçue par certains membres comme en déphasage avec la raison d'être du réseau qui doit favoriser des rencontres impliquant tous les membres ;</li> <li>- Pour les réunions virtuelles, le maintien de tous les membres du Bureau de Coordination (BC) n'aura aucune incidence financière ;</li> <li>- Pour les réunions physiques, le RAOB propose que tous les membres soient représentés en raison d'un représentant par organisme de bassin pris en charge par le projet et un deuxième pris en charge par le RAOB. En revanche, pour les participants pris en charge par le RAOB, les membres à jour dans leurs cotisations seront privilégiés.</li> </ul>	<b>Recommandation partiellement approuvée</b>	
<b>R3 : Établir des accords de coordination et de collaboration solides entre les deux agences d'exécution du projet, OMVS et UNESCO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La collaboration entre l'UNESCO et l'UGP peut être améliorée pour une bonne exécution du projet.</li> </ul>	<b>Recommandation entièrement adoptée</b>	

<b>R4 : Formuler, officialiser et valider l'approche alternative du Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche est rédigée par l'UGP et présentée au CPP durant le 1<sup>er</sup> jour de la réunion. Le CPP l'a validée en unanimité ;</li> <li>- Le CPP approuve la nécessité de mettre l'accent sur le renforcement des capacités du RAOB, tout en travaillant aux renforcements des capacités des membres du réseau.</li> </ul>	<b>Recommandation adoptée après amendement (le projet doit continuer de soutenir le renforcement des capacités des membres du RAOB)</b>	
<b>R5 : Examiner le plan de travail et le budget du projet conformément à la recommandation ci-dessus, et préparer les indicateurs SMART révisés et les cibles pour une réussite du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de travail et un budget tenant compte des recommandations de l'EMP ont été produits par l'UGP et soumis au Comité de Pilotage.</li> </ul>	Recommandation entièrement adoptée	
<b>R6 : Demander une prolongation d'un an du projet (ou plus si possible) sans augmentation du budget (à la condition de démontrer les progrès par rapport à chacune des recommandations ci-dessus et préciser que chaque membre de la CPP a expressément demandé la prolongation par écrit)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande d'extension d'une année a été retenue sans coûts. Pour cela, une lettre de demande a été préparée et soumise au CPP.</li> <li>- Par rapport à la demande, tous les membres n'ont pas besoin d'écrire, le RAOB peut le faire au nom de ses membres.</li> </ul>	Recommandation adoptée	Les sous-points relatifs au progrès par rapport aux recommandations et une lettre pour chaque membre du CPP doivent être enlevés de la recommandation.
<b>R7 : Même avec l'extension du projet, le temps sera court pour que le projet atteigne tous ses objectifs. Des mesures doivent donc être prises pour accélérer la mise en œuvre des activités de fond pour la production des extrants du projet – sinon, le projet risque de seulement fournir les fonds nécessaires pour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recommandation jugée par le CPP comme pas bien rédigée.</li> <li>- La fréquence des réunions proposées est trop rapprochée.</li> </ul>	Recommandation adoptée après amendement <b>(réunions mensuelles proposées)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la coordination, la préparation de plans et réunions mensuelles sont préconisées</li> </ul>

alimenter des processus administratifs ( voir reformulation proposée de la recommandation ci-haut)			pour les agences d'exécution sous la supervision du PNUD ; -
<b>R8 : l'UNESCO, conformément à l'engagement pris dans le document de projet, doit soutenir pleinement l'UGP dans ses efforts de coordination, ce qui comprend la soumission régulière et en temps opportun de tous les plans complets et rapports de progrès et financiers.</b>	- L'UNESCO se dit prête pour une mise en œuvre parfaite de cette recommandation	Recommandation entièrement adoptée	
<b>R9 : Renforcer la gestion et l'efficacité du projet (1. Reconnaître que l'assistante de projet de l'UGP joue réellement un rôle technique, adapter le titre du poste et la rémunération de manière appropriée ; 2. commencer immédiatement avec l'utilisation de réunions virtuelles pour toutes les activités).</b>	- Pour l'assistante de projet, des éclaircissements ont été demandés sur le rôle technique qu'elle joue dans le projet et les tâches qu'elle effectue - Propositions faites et adoptées de poursuivre les discussions en groupe restreint incluant la Présidente du RAOB, le PNUD, et l'UGP.	- Recommandations pour les réunions virtuelles approuvées ; - En attente de décision pour la partie concernant l'assistante de projet	

## **5. Présentation et Examen de la demande d'extension**

### **5.1. Présentation et examen du plan de travail (juillet 2020 – Décembre 2021)**

Le chef du projet a présenté un plan de travail consolidé pour les sous-projets de l'OMVS et de l'UNESCO pour la période juillet 2020 à décembre 2021 incluant la période de demande d'extension de 12 mois pour l'OMVS et 9 mois pour l'UNESCO. Ce plan de travail a été présenté aux membres du Comité de Pilotage durant la réunion pour examen en vue d'une approbation. La présentation fait un rappel de la prise en compte des recommandations de l'EMP et de l'approche adaptative dans la définition des activités inscrites dans le plan de travail proposé pour l'extension. Les principales activités retenues pour les composantes du projet ont été partagées avec les participants.

Le budget proposé pour l'extension a été également présenté et tient compte de la demande d'extension sans coûts comme formulé dans les recommandations de l'EMP. (Cf., annexe 3, lien Gdrive Plan de travail extension 2020 – 2021))

**Le plan de travail proposé pour l'extension (allant de janvier à décembre 2021 pour l'OMVS, et Janvier à septembre pour l'UNESCO) a été approuvé à l'unanimité par le CPP.**

### **5.2. Présentation et examen de la lettre de demande d'extension**

Le draft de lettre préparé par l'UGP, envoyé aux membres et exposé le jour de la réunion explique les raisons et conditions de la demande d'extension. (Cf., annexe3, lien Gdrive, lettre demande d'extension). La présentation de la lettre a suscité un débat sur qui doit la signer. A la suite des clarifications apportés par le PNUD sur la question, il a été retenu que les deux agences d'exécution, garant de la bonne gestion des fonds alloués au projet, vont produire chacune une lettre de demande d'extension signée par leurs autorités respectives et envoyée au PNUD.

## **6. Conclusions et recommandations finales de la réunion du CPP**

A la suite des présentations et discussions concernant les différents points inscrits à l'ordre du jour de la réunion dont l'EMP et la demande d'extension, les conclusions et recommandations suivantes ont été retenues :

- Le CPP a adopté toutes les recommandations de l'EMP, avec quelques amendements sur certaines d'entre elles (voir tableau ci-haut) ;
- La demande d'extension du projet a été approuvée par le CPP ainsi que les plans de travail et les budgets pour cette phase d'extension préparée par l'OMVS et l'UNESCO. Le CPP demande à l'OMVS et l'UNESCO, chacune en ce qui concerne son volet de soumettre une lettre de demande d'extension accompagnée du plan de travail et budget pour la phase d'extension à l'appréciation finale du PNUD.
- Les lettres de demande d'extension devront être finalisées, signées par les deux agences d'exécution (OMVS et UNESCO) et envoyées au PNUD avant le 31 août 2020, délai de rigueur pour la soumission des demandes d'extension de projet au PNUD pour l'année prochaine 2021 ;

- Le projet de réponses aux recommandations doit être complété par l'UGP et partagé avec la présidente du RAOB et le représentant du PNUD à la réunion qui le finalisera ;
- L'UGP assurera la coordination avec l'OMVS et l'UNESCO pour consolider les deux plans de travail et envoyer le document au PNUD ;
- L'UGP va préparer le rapport final de la réunion du CPP et le partager avec l'ensemble des participants à la réunion pour commentaires.

### **Clôture**

La deuxième réunion du comité de pilotage du projet RAOB-PNUD/FEM en vidéoconférence s'est terminée sur une note de satisfecit total de la part de tous les participants. La Présidente du RAOB a procédé à la clôture de la réunion en remerciant tous les membres du CPP pour leur participation, leur engagement et les débats constructifs sur les dossiers de la réunion. Elle a particulièrement remercié le PNUD/FEM pour son engagement à soutenir le RAOB, l'AMCOW qui est un partenaire de taille pour le RAOB, l'OMVS, et l'UNESCO pour leurs efforts à l'endroit du Réseau, et l'UGP pour le très bon travail abattu et ayant abouti au bon succès de la réunion.

## **Annexe 1 : TDR et agenda de la réunion**

### **1. Contexte et justification**

Le projet RAOB-PNUD/FEM intitulé « *Renforcement des capacités institutionnelles du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) contribuant à l'amélioration de la gouvernance transfrontalière de l'eau en Afrique* » est financé par le FEM à travers le PNUD et exécuté par l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) et l'UNESCO. Le projet vise à renforcer la capacité de coordination et de collaboration des organisations et commissions africaines des bassins lacustres et fluviaux et les cadres de coopération pour la gestion des eaux souterraines transfrontalières, et leurs États membres pour une meilleure gouvernance des eaux transfrontalières en Afrique. Il comporte deux composantes : 1) Renforcement des capacités institutionnelles et techniques du RAOB en tant qu'organe technique de l'AMCOW pour la gestion des eaux transfrontalières, et 2) Appui au renforcement des capacités des organisations de bassins lacustres et fluviaux (L/RBO), des commissions des eaux souterraines (CES) et des commissions économiques régionales (CER) pour favoriser la coopération transfrontalière.

Dans les dispositifs de gestion du projet, des réunions du comité de pilotage sont inscrites dans le plan de travail annuel pour une meilleure coordination et supervision des activités. Ce comité de pilotage est composé du bénéficiaire principal du projet qui est le RAOB représenté par son Bureau de Coordination, des agences d'exécution (l'OMVS et l'UNESCO) et l'agence de mise en œuvre le PNUD.

Après près de 24 mois d'exécution du projet, il est prévu de tenir une réunion du comité de pilotage. Celle-ci se tient dans un contexte particulier marqué par la pandémie du Covid 19. La pandémie a profondément bouleversé l'exécution du plan de travail annuel du projet et le processus initial de l'évaluation à mi-parcours lancé depuis janvier 2020 à cause des restrictions des rencontres et voyages empêchant la tenue de toutes activités nécessitant des déplacements physiques entre pays.

Face à cette situation, de nouvelles stratégies sont adoptées en accord avec les parties prenantes du projet pour assurer la continuité des activités pour au moins ce qui concerne certaines rencontres cruciales comme celle du comité de pilotage ou des réunions statutaires du RAOB (Réunion du Bureau de Coordination par exemple). Parmi celles-ci, l'option d'organiser des réunions en mode virtuel est privilégiée. C'est dans cette optique qu'est prévue une réunion du comité de pilotage du projet RAOB-PNUD/FEM pour aborder les questions liées à l'évaluation à mi-parcours, et la révision du plan de travail annuel perturbé par la Covid 19 et nécessitant une extension des activités au-delà de la date de fin des opérations du projet initialement prévu pour février 2021. L'extension des activités du projet permettra l'atteinte des résultats et objectifs escomptés dans le projet et contribuera dans une large mesure aux objectifs de gouvernance des eaux transfrontalières.

La réunion va être organisée à travers deux sessions de vidéoconférence les **26 et 27 août** et devra réunir tous les membres du comité de pilotage cités ci haut.

### **2. Les objectifs de la réunion du comité de pilotage**

Les objectifs de la réunion sont déclinés comme suit :



- Partager les progrès du projet RAOB-PNUD/FEM à travers la présentation des rapports technique et financier depuis le démarrage du projet en juin 2018 ;
- Présenter le rapport de l'évaluation à mi-parcours du projet (constats, conclusions et recommandations) ;
- Partager, discuter et approuvé les réponses aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours ;
- Discuter et approuver la demande d'extension du projet.

### 3. Les résultats attendus de la réunion du comité de pilotage

Les résultats attendus sont :

- Les informations sur le niveau de réalisation des activités et l'exécution budgétaire du projet sont partagés ;
- Les constats, conclusions et recommandations du rapport final de l'évaluation à mi-parcours sont partagés ;
- Les réponses aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours sont discutées et approuvées ;
- La demande d'extension du projet RAOB-PNUD/FEM est approuvée.

### 4. Produits attendus

- Un rapport présentant les activités et conclusions de la réunion du comité de pilotage est disponible.

### 5. Approche méthodologique

La réunion du comité de pilotage sera organisée à travers des sessions de vidéoconférences via la plateforme **Zoom**. **Deux jours** sont prévus pour tenir les sessions. Une durée de **quatre (04) heures** est prévue pour chaque session.

Pour mieux gérer cette plage de temps, les discussions seront axées sur les questions déjà soulevées en amont sous forme de commentaires dans les documents partagés avec les différents participants et envoyés à l'Unité de Gestion du Projet avant la tenue des vidéoconférences. A cet effet, tous les documents de travail pour le traitement des différentes thématiques seront partagés dans les langues de communication du RAOB c'est-à-dire en français et en anglais, avec les participants au moins **15 jours** avant la tenue des vidéoconférences.

Les différents documents de travail à partager, en anglais et en français, sont :

- Le rapport de progrès et le rapport financier du projet RAOB-PNUD/FEM ;
- Le rapport de l'évaluation à mi-parcours ;
- Le document de réponse aux recommandations (draft management response) de l'évaluation à mi-parcours ;
- Le plan de travail annuel révisé et son budget pour la demande d'extension.

### 6. Date de la réunion du comité de pilotage

La réunion du comité de pilotage aura lieu les **26 et 27 Août 2020**.

### 7. Agenda de la réunion du Comité de Pilotage

Ce tableau présente la séquence des sessions, les jours et horaires prévus pour chacune d'elle. Des pauses de 30 mn sont prévues durant chaque session.

JOURS/DATES	HEURES*	ACTIVITES	PAR	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;"><b>Mercredi</b> <b>26/08/2020</b></div>	8H 30 – 9H 00	Accueil des participants dans la plateforme Zoom (Connexion)	PNUD/Maurice Hôte Plateforme Zoom	
	9H 00 – 9H 30	<b>Cérémonie officielle d'ouverture (5mn par intervenant)</b>	<i>Règles Participation ZOOM (Hôte Zoom)</i> Remarques du Secrétaire Technique Permanent (STP) du RAOB Remarques du Représentant du PNUD/FEM Remarques du Secrétaire Exécutif de l'AMCOW Remarques de la Présidente du RAOB	
	9H 30 – 9H 50	Présentation des participants		
		Présentation TDR Réunion (et Agenda)	UGP	
	9H 50 – 9H 55	Présentation succincte de l'Approche Ajustée	UGP	
	9H 55 - 10H 15	Présentation des Rapports Technique et Financier du projet RAOB-PNUD/FEM	UGP	
	10H 15 – 11H 00	- Discussions et décisions sur les Rapports Technique et Financier du projet RAOB-PNUD / FEM ; - Approbation officielle par le Comité de Pilotage du projet de l'Approche Ajustée utilisée		
	<b>11H 00 – 11H 30</b>		<b>Pause</b>	
11H 30– 12H 00	Présentation du rapport d'évaluation à mi-parcours (EMP)	Consultant EMP		
12H 00 – 13H 00	Questions & réponses sur les recommandations de l'EMP (pour clarifications)			
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;"><b>Jedi</b> <b>27/08/2020</b></div>	8H 30 – 9H 00	Accueil des participants dans la plateforme Zoom (Connexion)	PNUD/Maurice Hôte Plateforme Zoom	
	9H 00 – 10H 20	Discussions sur le projet de réponses pour chaque recommandation de l'EMP	Facilitateur PNUD	
	10H 20 – 10H 30	Récapitulation pour la finalisation du projet des réponses à l'EMP Actions convenues et calendrier		
	<b>10H 30– 11H 00</b>		<b>Pause</b>	
	11H 00 – 11H 20	Présentation demande d'Extension du Projet (Plan de travail annuel révisé et budget, lettre demande d'extension)	UGP	
	11H 20 – 13H 00	Discussion pour l'adoption de la demande d'extension du projet à soumettre au PNUD pour approbation		
	<b>13H 00 – 13H 30</b>		<b>Conclusions et Clôture de la réunion</b>	

## Annexe 2 : Liste des participants à la réunion du CPP

Nom Organisation	Prénoms et nom	Fonction OB/RAOB
<b>CICOS</b> (Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Shangha)	Mme Judith Efundem A. ENAW	Secrétaire Général CICOS Présidente RAOB
	M. Aboubacar HALILOU	Expert Com. Ins. CICOS Point Focal RAOB
	M. Georges Gulemvuga GUZANGA	Directeur des Ressources en Eau CICOS
<b>IBN</b> (Initiative du Bassin du Nil)	Pr. Seifeldin Hamad ABDALLA	Secrétaire Exécutif IBN Vice-Président RAOB
<b>OMVS</b> Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal)	M. Hamed Diane SEMEGA	Haut-Commissaire OMVS Secrétaire Technique Permanent RAOB
	M. Amadou Lamine NDIAYE	Directeur En. & Dev. D. OMVS Point focal RAOB
	Mme Aminata Sokhna DIOP	Chef Div. Fin. Ex. & Inv. OMVS Point Focal Comité OMVS RAOB
	Mme Maha SALL	Expert Com. Perm. Des eaux OMVS
	Mme Madeleine CISSE	Expert traduction OMVS
<b>OMVG</b> (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie)	M. Ababacar NDAO	Secrétaire Général OMVG
	M. Kabir Silla SONKO	Directeur En. & Dev. D. OMVG
	M. Lamine KONATE	Expert Hydrologie OMVG Point Focal RAOB
<b>ABV</b> (Autorité du Bassin de la Volta)	M. Robert DESSOUASSI	Directeur Exécutif ABV
	M. Dibi MILLOGO	Directeur Exécutif adjoint ABV
	Mme Rafatou FOFANA	Expert Hydrologie & GIRE ABV Point Focal RAOB
<b>CBLT</b> (Commission du Bassin du Lac Tchad)	M. Alio ABDOULAYE	Directeur Tech. Intérimaire CBLT
<b>LVBC</b> (Lake Victoria Basin Commission)	M. Isaac NYARWAYA	Responsable Mobilisation des ressources LVBC
<b>KOBWA</b> (Komati Basin Water Authority)	M. Collin Xolani ZWANE	Directeur Général KOBWA Point Focal RAOB
	M. Sakiwe NKOMO	Expert GIRE KOBWA
<b>OKACOM</b> (Okavango River Commission)	M. Phera RAMOELI	Secrétaire Exécutif OKACOM
	Mme Tracy MOLEFI	Coordonnatrice Prog. OKACOM Point focal RAOB
<b>OSS</b> (Observatoire du Sahara et du Sahel)	M. Khatim KHERRAZ	Secrétaire Exécutif OSS
	M. Abdel Kader DODO	Coord. Depart. Eau OSS

	M. Joel TOSSOU	Expert hydrologue OSS Point focal RAOB
	M. Mohamed Baba SY	Expert hydrogéologue OSS
<b>AMCOW</b> (African Ministers's Council on Water)	M. Canisius KANANGIRE	Secrétaire Exécutif AMCOW
	M. Paul ORENGOH	Directeur des programmes AMCOW
<b>PNUD/FEM</b> (Programme des Nations Unies pour le Développement/ Fonds pour l'Environnement Mondial)	Mme Akiko YAMAMOTO	Conseillère Technique Régionale PNUD
<b>PNUD/Maurice</b>	M. Satyajeet RAMCHURN	Superviseur Projet RAOB- PNUD/FEM PNUD / Ile Maurice
	M. Erwyn VEERAPEN	Informaticien PNUD/Support technique CPP
	Mme Bhenita MOHIT	Informaticienne
<b>UNESCO</b> (Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture)	Mme Alice AURELI	Spécialiste de programme UNESCO
	M. Mohamed BAZZA	Consultant UNESCO
<b>UGP RAOB-PNUD/FEM</b>	M. Abdoulaye NDIAYE	Chef de projet
	M. Pape Ndiouga NDIAYE	Expert Com. & Gest. Con.
	Mme Edwige SAMBA	Expert Finance et administration
	Mme Aminata MBENGUE	Assistante de projet
	M. Armel TEFACK	Consultant Informaticien
<b>Service Interprétariat</b>	Mme OUMY SARR FALL	Interprète
	M. MAMSAIT JAGNE	Interprète
	M. Dennis FENTON	Consultant EMP

### Annexe 3 : lien Google Drive des documents de travail de la réunion

[https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1ER2IoxdsDOK5q\\_mjOSs6d2-NnrB-KtSn](https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1ER2IoxdsDOK5q_mjOSs6d2-NnrB-KtSn)

## Annexe 4 : Recommandations détaillées

**Recommandation 1 :** Prendre toutes les mesures nécessaires pour aider le RAOB à renforcer sa relation avec l'AMCOW. Les possibilités pourraient inclure :

- Lobbying et sensibilisation de l'AMCOW et de l'UA au plus haut niveau (responsable : PNUD, Président du RAOB, OMVS, UNESCO) ;
- La nomination de l'AMCOW comme un membre à part entière et direct du CPP - c'est-à-dire qui ne dépend plus de sa position sur le BC (responsable : CPP) ;
- L'identification un événement à haute visibilité à préparer / mettre en œuvre conjointement par l'AMCOW et le RAOB (Responsable : OMVS, UNESCO, UGP) ;
- Tenir une session de planification au niveau technique avec l'AMCOW pour déterminer les activités du projet qui sont entièrement alignées sur le plan d'action AMCOW 2020-2024 existant, et déterminer les modalités de collaboration et de cofinancement (Responsable : l'UGP pour évaluer les plans existants et faire une approbation spécifique, pour approbation par le Comité de pilotage du projet, CPP).

**Recommandation 2 :** Rationaliser la composition du Comité de Pilotage du Projet. Réduire le nombre total des membres du CPP de sorte que chaque région soit représentée par un seul OB. Les autres membres seraient l'AMCOW (co-président), le PNUD, le président du RAOB, l'OMVS (secrétaire).  
Recommandation : L'UGP doit faire une proposition spécifique pour approbation par le CPP.

**Recommandation 3 :** Mettre en place des accords solides de coordination et de collaboration entre les deux agences d'exécution du FEM, comprenant :

- Réunions bimensuelles de l'OMVS, de l'UNESCO, de l'UGP (initialement présidées par le PNUD) ;
- Établir et maintenir un processus de planification conjoint. Cela ne peut pas simplement signifier que les acteurs individuels préparent des plans et des TdR et les soumettent à d'autres acteurs pour commentaires ou examen. Par exemple (Responsable : sous le PNUD, avec l'OMVS, l'UNESCO et l'UGP en rotation) :
- Au début de chaque période de planification, sur la base du plan de travail annuel, le PNUD et l'UGP énumèrent provisoirement les principaux thèmes pour la période à venir ;
- La liste est partagée et discutée collectivement avec l'OMVS et l'UNESCO ;
- Une décision concertée est prise sur les thèmes à poursuivre dans la période à venir, et quelle agence (OMVS ou UNESCO ou conjointe) devrait prendre la tête de chaque thème ;
- Sur la base de la liste finalisée, l'OMVS et l'UNESCO préparent des projets de plans de travail ;
- L'UGP, l'UNESCO et l'OMVS se réunissent pour examiner et finaliser en collaboration les plans de travail ;

**Recommandation 4 :** Formuler, officialiser et valider l'approche alternative du projet. Activités initiales pour se concentrer plus clairement sur le résultat 1. Dans le cadre du résultat 2, toutes les actions devraient également contribuer clairement au renforcement des capacités du RAOB - c'est-à-dire qu'aucune activité ne doit être purement technique ni soutenir directement les BO ou les CER.

- Les objectifs initiaux de cette approche devraient être de développer la capacité d'absorption du RAOB

- Cela pourrait inclure un ou deux événements / résultats hautement visibles qui développent également le RAOB.

Responsable : l'UGP doit consulter les membres du CPP et faire une approbation spécifique pour approbation par le CPP.

**Recommandation 5 :** Examiner le plan de travail et le budget du projet conformément aux recommandations ci-dessus, et préparer des indicateurs SMART révisés et des objectifs de réussite du projet. Responsable : l'UGP pour préparer la proposition, CPP pour approuver, y compris l'approbation écrite spécifique du président et du vice-président du CPP. Les modifications possibles au plan de travail à envisager comprennent :

- Préparer une série révisée d'indicateurs SMART, de valeurs de référence et de cibles ;
- Les étapes pour faire du RAOB une plateforme indépendante et durable ;
- Aider le RAOB à entreprendre un événement annuel de haut niveau, visible, produit ou événement ;
- Passez en revue le travail sur la base de données (AWIS). Impliquer l'AMCOW pour s'assurer qu'il y a fusion avec les efforts en cours de l'AMCOW pour développer des systèmes de gestion de l'information ;
- Processus rapide pour déterminer la niche du RAOB.

**Recommandation 6 :** Demander une extension du projet d'un an (ou plus si possible) sans coûts, à la condition de ce qui suit (Responsable : PNUD) :

- Des progrès ont été démontrés pour chacune des recommandations (1) à (5) ;
- Chaque membre du CPP, y compris l'AMCOW, a spécifiquement demandé la prolongation par écrit.

**Recommandation 7 :** Le temps presse pour la réussite du projet. Des mesures doivent être prises pour accélérer la mise en œuvre des activités de fond et la préparation des produits de fond - sinon, le projet risque de simplement fournir le combustible pour exécuter les processus administratifs :

Toutes les semaines, les deux agences d'exécution du FEM préparent un court rapport de type professionnel (une page absolue au maximum) répertoriant les progrès sur les questions de fond et techniques, c'est-à-dire pas de problèmes administratifs ou organisationnels. Aucune répétition. Diffuser directement à tous les membres du CPP (Responsable : le PNUD pour superviser ce processus et vérifier qu'il se déroule comme prévu).

**Recommandation 8 :** Conformément à l'engagement pris dans le document de projet, l'UNESCO devrait soutenir pleinement l'UGP dans ses efforts de coordination, ce qui comprend la soumission régulière et en temps de tous les plans complets et rapports de progrès et financiers (Responsable : UNESCO).

**Recommandation 9 :** Afin de renforcer la gestion et l'efficacité du projet (Responsable : CPP pour préparer la proposition, PNUD pour approuver) :

- Reconnaître que l'assistant de projet de l'UGP assume réellement un rôle technique, adaptez le titre du poste et le grade de rémunération de manière appropriée ;
- Commencer immédiatement l'utilisation de réunions virtuelles pour toutes les activités.